

Orientation Master 2

Par **Paris__22**, le **18/03/2016** à **19:53**

Bonjour à toutes et à tous,

Ma question concerne mon orientation pour le master 2.

Actuellement en master 1 droit privé général, mon rêve serait de réussir le concours de la magistrature (ENM). Or, au fond de moi, je sais très bien que les chances de réussites sont minces et je pense donc de ne pas faire de ce rêve une réalité.

Je pense donc au métier d'avocat (je passe cette année le crfpa).

J'aime beaucoup le droit privé et j'aimerais continuer dans cette voie là, mais y a t-il beaucoup de demandes, de débouchés pour un avocat généraliste ?

J'aime beaucoup aussi le droit des assurances, et je pense donc également à m'orienter vers un master 2 droit des assurances en alternance. Mais, même question, y a t-il beaucoup de travail pour un avocat ou juriste en droit des assurances ?

De plus, J'ai toujours été une élève moyenne (entre 10 - 11 chaque année sauf en L3 où j'ai fini avec 12.5 de moyenne générale pour l'année) et un redoublement en L1, pensez vous honnêtement que je puisse être accepté dans l'un de ces masters ?

Merci d'avance pour ceux qui prendront le temps de me répondre :)

Par **RachelC**, le **30/05/2016** à **09:52**

Bonjour Paris__22!

Je suis publiciste donc au niveau du M2 je ne peux pas trop de répondre. Mais, en tous les cas, envoie quand même ta candidature. Qui sait tu peux les convaincre pas ta lettre de motivation et l'entretien ?

Par contre, pour ce qui est du métier d'avocat, je peux te dire que tu ne pourras pas vivre de ce métier si tu ne pratiques qu'une seule matière. Un avocat a des spécialités certes, mais je pense que tu dois être assez polyvalente. Quand au métier de juriste en droit des assurances, je ne peux pas trop de répondre.

Voilà, j'espère que ça t'aide un peu même si la réponse n'est pas complète.

Bon courage!
Rachel.

Par **OOO**, le **30/05/2016** à **10:48**

"je peux te dire que tu ne pourras pas vivre de ce métier si tu ne pratiques qu'une seule matière"

Bien sur que si. Le monde des avocats est varié, et à côté des avocats généralistes qui pratiquent un peu de tout pour leurs clients, il y a de nombreux avocats spécialisés qui ne pratiquent que le droit des sociétés, le droit fiscal, le droit social, la propriété intellectuelle, le droit des assurances, le droit de la concurrence, et d'autres encore. La plupart du temps ils 'agira de travailler dans un cabinet spécialisé, ou au sein d'un département spécialisé d'un grand cabinet.

Par **RachelC**, le **30/05/2016** à **11:09**

Oui, effectivement autant pour moi! Je n'avais pas pris en compte l'aspect des départements et des cabinets avec plusieurs associés spécialisés. Merci pour la correction :)